

COMMUNIQUE DE PRESSE
Un cadastre solaire pour Paris

Paris, le 4 avril 2012



Vue aérienne sur le quartier du Panthéon
© InterAtlas 2008 / Taux d'ensoleillement calculé à partir du
Modèle Numérique d'Élévation
© Apur

Dans le cadre du programme européen POLIS, qui a pour mission d'introduire une prise en compte des apports énergétiques solaires dans la planification urbaine, la Ville de Paris pilote un projet expérimental de cadastre solaire.

Cet outil, dont la réalisation a été confiée à l'Apur, est inédit en France. A partir de la simulation du rayonnement solaire annuel, il permet de visualiser le potentiel des surfaces bâties en renseignant sur leur niveau d'insolation et ainsi d'identifier les lieux propices à l'installation de panneaux solaires.

Le but poursuivi s'inscrit dans une double dimension d'aménagement durable et de production locale d'énergie renouvelable.

Il invite à mieux considérer l'usage possible de l'énergie solaire dans la ville, qu'il soit thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque (pour la production d'électricité).

Dans un contexte d'augmentation structurelle de la consommation d'énergie, le cadastre solaire permettra, d'une part, de sensibiliser les propriétaires privés (notamment des grandes emprises foncières) et, d'autre part, de renforcer l'action des pouvoirs publics sur le plan environnemental mais aussi social (en facilitant l'accès à l'énergie).

Le cadastre solaire parisien sera mis en ligne à l'automne 2012.

www.apur.org

Contacts presse : 01 42 76 22 48 / 01 42 76 22 28